

Réduire le regroupement des emplois : un facteur qui contribue à l'écart salarial

Au Nouveau-Brunswick, les femmes travaillent dans une gamme d'emplois très étroite, dont plus d'un tiers sont regroupées dans dix professions différentes.

La Table ronde sur l'écart salarial a relevé que le regroupement des emplois des femmes est un facteur clé qui contribue à l'écart salarial. Ces emplois font généralement appel aux mêmes compétences que les femmes ont utilisées dans les soins qu'elles prodiguent à leur famille et dans la gestion de leur foyer depuis des siècles. De plus, la plupart de ces emplois offrent très peu de possibilités d'avancement pour les femmes.

Où les femmes travaillent-elles?

Au cours de la dernière décennie, le taux de participation des femmes au marché du travail dans l'est du Canada a augmenté davantage que celui dans l'Ouest canadien.

- En 2011, 59 % des femmes âgées de 15 ans et plus étaient sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick.
- En 2011, 62 % de tous les Néo-Brunswickois qui avaient plus d'un emploi étaient des femmes, soit une hausse de 39 % depuis 1987.
- En 2011, près d'une femme sur quatre qui occupait un emploi au N.-B. travaillait à temps partiel.

Source : Statistique Canada.

La source principale de la croissance de l'offre de main-d'oeuvre au Canada est le résultat de la participation accrue des femmes sur le marché du travail.

Lien entre le regroupement des emplois et l'écart salarial

Il existe un lien évident entre le regroupement des emplois et l'écart salarial lorsque nous observons les dix emplois les plus souvent occupés par les hommes et par les femmes, puis comparons le salaire moyen.

Sept de ces dix emplois rapportaient une rémunération inférieure à la moyenne pour les femmes. Qui plus est, les hommes qui occupent cinq de ces dix emplois gagnaient un salaire supérieur au salaire moyen de la femme.

Saviez-vous que...

Les femmes représentent près des deux tiers des travailleurs qui gagnent le salaire minimum, mais représentent moins de la moitié de tous les employés. Ces chiffres se traduisent par une proportion plus élevée des femmes qui travaillent au salaire minimum, soit 1 femme sur 17 par rapport à 1 homme sur 30.

Source : Fiche d'information sur le salaire minimum
- Statistique Canada, septembre 2005

« Pour mettre en oeuvre leur stratégie globale, les employeurs doivent s'assurer que les bonnes personnes possédant les bonnes compétences sont affectées aux bons postes. En appuyant financièrement les projets qui favorisent le perfectionnement professionnel et la formation de tous les groupes et en soutenant ceux-ci, nous arriverons à répondre à nos besoins en matière de main-d'oeuvre. L'Initiative de réduction de l'écart salarial fournit des renseignements et des outils qui incitent à la fois les femmes et les hommes à examiner leurs options de carrière autant dans les domaines traditionnels que non traditionnels. »

- Hilary Howes, directeur général
Association de la construction du Nouveau-Brunswick



Emplois les plus souvent occupés par des femmes et par des hommes (Nouveau-Brunswick, 2005)

Dix emplois les plus souvent occupés par des femmes

1. Vendeuses et commis-vendeuses – commerce de détail
 2. Infirmières immatriculées
 3. Caissières
 4. Commis aux services à la clientèle (commis à l'information et tâches connexes)
 5. Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)
 6. Enseignantes au niveau élémentaire et à la maternelle
 7. Commis de bureau générales
 8. Serveuses au comptoir (aides de cuisine et tâches connexes)
 9. Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage -travaux légers
 10. Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aidessoignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires
- Revenu d'emploi moyen : 24 742 \$
 - Sept de ces dix emplois rapportaient une rémunération inférieure à la moyenne pour les femmes.
 - 35 % des femmes au travail au N.-B. occupent un des dix emplois les plus souvent occupés par des femmes.

Source : Recensement 2006 – Totalisation spéciale

Dix emplois les plus souvent occupés par des hommes

1. Conducteurs de camions
 2. Vendeurs et commis-vendeurs – commerce de détail
 3. Charpentiers-menuisiers
 4. Concierges et concierges d'immeubles
 5. Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
 6. Directeurs – commerce de détail
 7. Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction
 8. Manutentionnaires
 9. Autres grades, forces armées
 10. Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et tâches connexes
- Revenu d'emploi moyen : 35 896 \$
 - Cinq de ces dix emplois rapportaient une rémunération supplémentaire à la moyenne pour les femmes.
 - 24 % des hommes au travail au N.-B. occupent un des dix emplois les plus souvent occupés par les hommes.

Faits et chiffres du Nouveau-Brunswick

Les femmes sont encore sous-représentées dans les emplois et industries à prédominance masculine.

Gens de métier et compagnons d'apprentissage :

- Les femmes ne représentent que 4 % des travailleurs dans les industries du commerce, du transport et de la machinerie.
(Source: Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, apport d'étape 2008)
- 1,3 % des compagnons d'apprentissage au Nouveau-Brunswick sont des femmes.
(Source : Apprentissage et certification professionnelle, FDE, 2008)

Professions : sciences et génie :

- Deux tiers des pharmaciens sont des femmes.
- Un tiers des médecins de famille sont des femmes.
- 21 % des médecins spécialisés sont des femmes.
- 12 % des ingénieurs au Nouveau-Brunswick sont des femmes
(Source : Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, Rapport d'étape 2006)

Femmes sur la scène politique :

- 15 % des élus à l'Assemblée législative au N.-B. sont des femmes.
- 25 % des conseillers municipaux au N.-B. sont des femmes.
- 16 % des maires au N.-B. sont des femmes.
(Source : Élections Nouveau-Brunswick, 2011)

Femmes qui occupent un poste de prise de décision :

- En 2012, 31 % des membres d'organismes et de commissions nommés par le gouvernement au Nouveau-Brunswick sont des femmes.
(Source : Bureau du Conseil Exécutif, 2012)
- En 2011, 26 % des juges nommés par le gouvernement provincial sont des femmes.
(Source : Ministère de la Justice 2012).

Possibilité de croissance économique

Une augmentation continue de la participation des femmes sur le marché du travail et l'embauche de femmes et d'hommes dans différents emplois et industries sera importante à la croissance économique du Nouveau-Brunswick. Compte tenu du vieillissement de la population et des pénuries de main-d'oeuvre et de compétences prévues, le Nouveau-Brunswick devra utiliser pleinement sa main-d'oeuvre afin d'être compétitif dans l'économie mondiale grandissante. En éliminant l'écart salarial, le Nouveau-Brunswick bénéficiera d'une économie plus concurrentielle et contribuera à édifier une société progressiste.

Vous voulez en apprendre davantage sur l'écart salarial?

Visitez notre site Web à l'adresse :
www.gnb.ca/securite_economique

Pour de plus amples renseignements, composez sans frais le : **1-877-253-0266** web-edf@gnb.ca et abonnez-vous à nos bulletin WomenFemmesNB.